https://enseignants.se-unsa.org/Programmes-EPS-une-victoire-pour-le-SE-Unsa



Programmes EPS : une victoire pour le SE-Unsa !

- Je suis... - Prof d'EPS - Métier -

Date de mise en ligne : lundi 28 septembre 2015

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Largement mobilisé depuis la consultation des programmes en fin d'année scolaire, le SE-Unsa est rassuré et fier de son action !

Une finalité respectée

Les programmes EPS envisagés par le CSP permettront de poursuivre la logique EPS engagée depuis 2008 : « l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. »

La notion du vivre ensemble, très importante pour le SE-Unsa, est même ajoutée pour aller plus loin dans les compétences à atteindre et l'insertion dans notre société.

Tout en conservant une transformation motrice de l'élève indispensable, les compétences sont enrichies et clairement identifiées. Les compétences méthodologiques et sociales sont mises en avant dans les trois cycles alors qu'elles disparaissaient dans le premier projet. Cette mise en valeur permet un lien réel et indispensable avec le socle commun.

Des compétences claires et adaptées

« L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences générales :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique.

Pour développer ces compétences générales, l'EPS propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

Le SE-Unsa est très satisfait de la liaison école-collège envisagée dans ses programmes, donnant plus de cohérence à la scolarité obligatoire.

Une approche par compétences choisie

La logique d'approche par les Apsa est complètement abandonnée dans les 3 cycles d'enseignement. Le

Programmes EPS : une victoire pour le SE-Unsa !

choix a véritablement été fait dans le sens des compétences à atteindre et tant mieux!

« Chaque champ d'apprentissage permet à l'élève de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (Apsa) diversifées. »

Une cohérence entre les cycles

Le manque de cohérence entre les cycles du premier projet a été clairement gommé, laissant place à une harmonie des 3 cycles se fondant sur les mêmes compétences à atteindre. Les niveaux attendus sont également explicités en prenant en compte l'évolution de l'enfant.

Une liberté pédagogique renforcée

Un autre point positif est à noter dans ces programmes EPS, il concerne la liberté pédagogique des enseignants. La profession ne souhaite pas être enfermée dans des programmes trop restrictifs, ils pourront faire des choix adaptés à leur établissement, leur bassin de vie, leurs envies.

« Il revient à l'équipe pédagogique d'en planifier le choix et la progression, de mettre en place les activités physiques sportives et artistiques appropriées, en fixant ce qui est de l'ordre de la découverte et ce qui peut être approfondi. »

Une inscription réelle de l'EPS dans l'interdisciplinarité

Le SE-Unsa en lançant sa pétition « Non au retour en arrière » demandait également des précisions sur l'articulation de la réforme du collège et les programmes. C'est chose faite avec des exemples de liaisons interdisciplinaires !

En conclusion, le SE-Unsa est favorable à ces programmes d'EPS qui :

- engagent la profession sans toutefois avoir à reconstruire intégralement les projets d'EPS des établissements;
- inscrivent durablement l'EPS dans l'Éducation nationale et sa participation au socle commun à l'égale des autres disciplines;
- remettent l'élève au centre des apprentissages en privilégiant les compétences;
- permettent de maintenir une matrice disciplinaire cohérente de l'école primaire au lycée;
- laissent une liberté pédagogique aux enseignants d'EPS.

Le SE-Unsa souligne le travail très important effectué par le CSP pour répondre favorablement à ses attentes.

Le SE-Unsa tient aussi à remercier les nombreux signataires de sa pétition qui a permis, tout comme l'action de l'Inspection générale, de l'AE-EPS ou du CRIEPS de faire évoluer le projet initial et de redonner du sens à l'EPS pour le bien des élèves, nos citoyens de demain.

Pièces jointes : les cycles 2,3 et 4 des programmes